



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 19 décembre 2022 Délibération n° 2022-32

Objet de la délibération : Demande de subvention ingénierie 2023 Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 31 (dont 29 votants)

Date de convocation : 13 décembre 2022

L'an deux mil vingt deux le quatre juillet à dix-sept heures trente minutes, les Membres du Comité Syndical du PETER du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Alain BECARD, Philippe LUCOTTE, Laurence PORTE, Colette RÉMOND (Montbardois) ;
Gérard VERDREAU (Ouche et Montagne) ;
Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN (pouvoir de Gilbert THOREY), Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ;
Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT, Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais) ;
Didier PASQUET, Hervé LOUIS, Marie-Claude OVERNEY, Françoise GUERRIER, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ;
Jean-Michel PÉTRÉAU (pouvoir de Véronique ILLIG), Martine EAP-DUPIN, Jean-Denis BAULOT, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Danièle MATHIOT, Marise NADALIN, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Gilbert THOREY (pouvoir à Guy MONIN) (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Graziella GUERRE (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER (Saulieu) ; Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE, Véronique ILLIG (pouvoir à Jean-Michel PÉTRÉAU) (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN



www.auxois-morvan.fr



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

Monsieur le Président rappelle que la Région Bourgogne Franche-Comté soutient l'ingénierie du Pays de l'Auxois Morvan au titre des contrats de territoire. Il est proposé de solliciter une aide au financement des postes suivants pour l'année 2023 et d'adopter le plan de financement correspondant :

1) Chargée de mission Tourisme – Patrimoine (0,8 ETP)

| Dépenses | | Recettes | | |
|-------------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|---------------------|
| Poste de dépenses | Montant | Poste de recettes | Montant | Taux d'intervention |
| Salaires et charges (0,8 ETP) | 32 000,00 € | Conseil Régional BFC | 16 000,00 € | 50,00 % |
| | | CD 21 | 9 600,00 € | 30,00 % |
| | | Autofinancement | 6 400,00 € | 20,00 % |
| Total | 32 000,00 € | Total | 32 000,00 € | |

2) Chargé de mission Contrat local de santé (1 ETP)

| Dépenses | | Recettes | | |
|-----------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|---------------------|
| Poste de dépenses | Montant | Poste de recettes | Montant | Taux d'intervention |
| Salaires et charges (1 ETP) | 44 000,00 € | Conseil Régional BFC | 22 000,00 € | 50,00 % |
| | | ARS | 13 200,00 € | 30,00 % |
| | | Autofinancement | 8 800,00 € | 20,00 % |
| Total | 44 000,00 € | Total | 44 000,00 € | |

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 29

Contre :

Abstentions :

1) Autorise Monsieur le Président à solliciter le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (crédits Contrat de territoire) pour le financement des postes indiqués, pour l'année 2023 ;

2) Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ

Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan



Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,

Madame la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté,

Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.